

## Délibérations votées lors du Comité Syndical du SIGERLY

*Suite au déroulement du Comité syndical du SIGERLY ce mercredi 7 octobre 2020, retrouvez les délibérations votées par les 55 délégué.e.s des communes adhérentes et les 14 délégué.e.s de la Métropole de Lyon présent.e.s. Les principaux points à l'ordre du jour : l'élection des membres de la CCSPL et celle du représentant du COS, présentation et adoption des synthèses des rapports de contrôle de concession de distribution publique d'électricité et de gaz pour l'exercice 2018.*

La séance a commencé par l'installation et la désignation des membres de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux). L'objectif de cette commission est d'apporter des améliorations au service public de l'énergie en prenant en compte les attentes des consommateurs. Elle se compose de 12 membres issu.e.s de l'assemblée délibérante du SIGERLY et de 12 membres issu.e.s du milieu associatif, réparti.e.s en trois collèges distincts, respectivement nommés collèges « consommateurs », « social » et « professionnels ». L'adoption des membres suivants issu.e.s de l'assemblée délibérante a été voté à 136 voix pour : Éric PEREZ (Président du SIGERLY), Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon), Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mt-d'Or), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Kaoutar DAHOUM (Vaulx-en-Velin), Bernard DUMAS (Meyzieu), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Alipio VITORIO (Givors), Didier DUPIED (Chaponost).

Par la suite, M. Bruno LASSAUSAIE (délégué titulaire de Chasselay) a été désigné comme représentant du COS (Comité Social du personnel de la Métropole Lyonnaise). Le COS a lui pour objectif d'instituer en faveur des agents des collectivités publiques adhérentes, toutes formes d'aides jugées opportunes et actions de nature à favoriser l'épanouissement personnel dans le domaine social, culturel et sportif.



En tant qu'autorité organisatrice et propriétaire des réseaux, le syndicat est garant pour le compte de 66 communes pour l'électricité et de 65 communes pour le gaz, de la qualité de service public fournit aux usagers, de l'énergie distribuée et de l'état des réseaux. Dans le cadre de sa mission de contrôle des concessionnaires (GRDF et ENEDIS) gestionnaires et exploitants des réseaux, le chargé de missions concessions a présenté aux délégué.e.s les synthèses de contrôle. À

noter, « une qualité satisfaisante des services publics délégués, notamment sur le réseau HTA d'électricité ou sur les ouvrages de raccordement en gaz, avec néanmoins quelques points de vigilance comme l'âge des réseaux qui continue de progresser ». L'adoption des rapports a été voté à 55 voix pour sur 59.

La séance s'est terminée par une présentation des services du SIGERLY permettant aux nouveaux/elles délégué.e.s de mieux comprendre les missions et le rôle du syndicat.

---

### À propos

Fondé en 1935, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise SIGERLY est organisé en syndicat mixte ouvert. Il regroupe la Métropole de Lyon et 66 communes dont 8 communes du département du Rhône. Au service des communes et de ses usagers, le SIGERLY œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique durable, équitable et cohérent de son territoire.

### Contact Presse

Service communication – communication@sigerly.fr